

# Etudier en Suisse

Cette fiche d'information pratique s'adresse à des personnes venant de l'étranger et qui envisagent de faire des études au niveau bachelor ou master en Suisse. Elle décrit les étapes les plus importantes qui mènent du choix d'une haute école jusqu'à l'admission aux études.

## Découvrir les filières

En Suisse, les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) offrent des filières au niveau bachelor et master. La répartition des filières est la suivante: théologie et sciences des religions, droit et sciences économiques, médecine/soins/thérapie, sciences du mouvement et du sport, sciences sociales, langues et littérature/communication, histoire et étude des civilisations, art/musique/design/, mathématiques/informatique, sciences naturelles et sciences de l'environnement, sciences techniques/ingénierie, professions pédagogiques. Selon la région dans laquelle se trouve la haute école, la langue d'enseignement est le français, l'allemand ou l'italien. Quelques filières sont proposées en anglais, en particulier celles du niveau master.



La base de données suivante comprend toutes les offres de formation des hautes écoles suisses (HEU, HES et HEP): [www.studyprogrammes.ch](http://www.studyprogrammes.ch).

## Analyser les conditions d'admission

Les conditions d'admission varient selon la haute école et la filière choisies. En principe, il faut différencier les conditions d'admission générales (titre justifiant de la formation préparatoire, connaissances linguistiques) des conditions d'admission spécifiques (aptitudes).

### Conditions d'admission générales

En fonction de la reconnaissance de la formation préalable, les hautes écoles exigent que les personnes étrangères intéressées aux études passent des examens complémentaires ou des examens d'admission (voir [www.ecus-edu.ch](http://www.ecus-edu.ch)). La plupart des hautes écoles exigent que les connaissances dans la langue d'enseignement atteignent le niveau C1 du portfolio européen des langues. De plus, les hautes écoles spécialisées exigent généralement une expérience du monde du travail (stage) d'une année au moins dans le domaine d'activité de la filière d'études visée.

### Conditions d'admission spécifiques

Pour quelques filières, l'admission dépend également des aptitudes personnelles et des qualifications des personnes intéressées aux études. En règle générale, toutes les personnes intéressées aux études dans les domaines médecine, soins/thérapie, sport, sciences sociales ainsi que art/musique/design doivent passer un test d'aptitudes. En outre, l'admission aux filières de médecine des personnes étrangères intéressées aux études est soumise à des dispositions particulières: [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch) > Services > Inscription aux études de médecine > Admission des étudiants étrangers.

Concernant les conditions d'admission détaillées, les personnes étrangères intéressées à étudier en Suisse se renseignent directement auprès de la haute école de leur choix. Des informations générales à ce sujet peuvent être consultées sous: [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch) > Services > Admission... > Certificats étrangers/Diplôme étranger.

## Financement

Dans la plupart des hautes écoles, les taxes d'études pour les étudiant-e-s étranger-ère-s s'élèvent de CHF 1 000.– à CHF 2 540.– par année. A l'exception des universités de St. Gall (environ CHF 4 300.–) et de la Suisse italienne (CHF 8 000.–), ainsi que de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (10 000.–) et des hautes écoles privées (jusqu'à plus de CHF 10 000.–). Les frais de subsistance s'élèvent de CHF 18 000.– à CHF 28 000.– par année.

Les étudiant-e-s étranger-ère-s doivent faire les demandes de bourses nécessaires dans leur pays d'origine. La Suisse n'accorde pas de bourse pour les cursus bachelor et master (exception: bourse fédérale des beaux-arts).

## Inscription et admission

Les étudiant-e-s étranger-ère-s doivent s'inscrire dans la haute école de leur choix dans les délais fixés. Pour les universités, le délai d'inscription pour le semestre d'automne est généralement fixé au 30 avril de chaque année. Certaines universités ont des délais d'inscription anticipés pour les candidats étrangers. Pour les filières avec des conditions d'admission spécifiques, le délai est souvent fixé plus tôt. Les délais d'inscription des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques sont fixés la plupart du temps aussi au printemps ([www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch) > Espace des hautes écoles > Etudier en Suisse > Délais d'inscription). En début de semestre, les étudiant-e-s étranger-ère-s doivent s'immatriculer personnellement auprès de la haute école.

## Entrée en Suisse

Les personnes qui viennent en Suisse dans le but d'y étudier doivent demander un permis de séjour auprès des autorités locales (contrôle des habitants, police des étrangers, etc.). Le permis peut être octroyé lorsque les étudiant-e-s peuvent prouver qu'ils-elles possèdent un passeport valable, respectivement un visa, une attestation d'inscription de la haute école dans laquelle ils-elles désirent étudier en Suisse, des moyens financier suffisants et une assurance maladie. Pour obtenir des informations sur les formalités d'entrée en Suisse et les visas, adressez-vous au Secrétariat d'Etat aux migrations: [www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch).

## Habiter et travailler

Les étudiant-e-s doivent s'organiser eux-mêmes pour trouver un logement. La plupart des hautes écoles possèdent un service de logement: [www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch) > Espace des hautes écoles > Etudier > Etudier en Suisse > Logement.

Durant le semestre, les étudiant-e-s étranger-ère-s peuvent travailler au maximum 15 heures par semaine, durant les vacances semestrielles, jusqu'à 100 %. L'autorisation de travail nécessaire peut être accordée au plus tôt six mois après le début des études. Pour les étudiant-e-s provenant de pays de l'EU/AELE, l'autorisation peut en revanche être délivrée à tout moment et pour n'importe quel taux d'occupation.

## Informations complémentaires

<a href="http://www.studyinginswitzerland.ch">www.studyinginswitzerland.ch</a>	Site internet en anglais avec des informations générales sur les études et la vie en Suisse.
<a href="http://www.orientation.ch/formation">www.orientation.ch/formation</a>	Site internet avec des informations détaillées sur l'enseignement supérieur et les possibilités de faire des études en Suisse.